

Communiqué de presse  
Mercredi 2 décembre 2020

## Une Fondation pour décarboner le Valais

**Avec la Vision 2060 du Conseil d'Etat, le Valais poursuit des objectifs climatiques ambitieux pour 2035. Les entreprises valaisannes y adhèrent sans réserve avec le soutien des communes. Pour les concrétiser, elles ont créé aujourd'hui la Fondation Carbon Free Valais, qui valorisera les sociétés soucieuses de leur empreinte écologique, et qui redistribuera les fonds récoltés dans des projets locaux de réduction d'émissions de CO2.**

Réunis autour de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie dans la salle du Grand Conseil à Sion, les membres fondateurs comprennent la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand, la Banque Cantonale du Valais, FMV SA, OIKEN SA et l'Antenne Région Valais romand. Avec le soutien technique de la société BTEE SA, ils créent ce matin 2 décembre 2020 la Fondation Carbon Free Valais.

### Un label, un fonds, une communauté

Concrètement, la Fondation décernera un label CARBON FREE VALAIS aux entreprises qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone par des mesures spécifiques. Le label, valable une année, pourra être attribué à des produits, des services, des processus, des manifestations ou une entreprise dans sa globalité. Le label sera attribué sur la base d'un bilan carbone que l'entreprise aura réalisé.

Les entreprises labélisées verseront dans un fonds 20.- par tonne de CO2 émise, qui servira à financer des projets de développement durable réalisés en Valais. De cette boucle naîtra une communauté, constituée des entreprises labélisées, des porteurs de projets et des différentes parties prenantes. Elle sera animée par la Fondation, qui organisera des séminaires, des conférences et des formations sur les problématiques environnementales, énergétiques et climatiques.

Un cercle vertueux bénéficiera à toutes les parties prenantes. Les entreprises valaisannes disposeront d'un outil flexible et efficace pour suivre et réduire leurs émissions, et qui anticipe l'entrée en vigueur de la future loi fédérale sur le CO2. Les porteurs de projet ne pouvant pas bénéficier d'aides existantes trouveront dans le fond une nouvelle possibilité de financement.

La collectivité pourra constater les effets concrets des compensations dans des projets concentrés en Valais, et non plus dispersés à l'étranger, avec pour effet d'accélérer la réalisation des objectifs 2035 de la Vision énergétique cantonale.

## Projet pilote : le Sommet économique 2021 en voie de certification

Première manifestation à se soumettre aux exigences du label CARBON FREE VALAIS, le Sommet économique est l'événement annuel phare organisée par la CCI Valais. Elle aura lieu le 27 mai 2021 et réunira – sous réserve des prescriptions sanitaires – 450 personnes. Avec le soutien technique et gracieux de la société accréditée BTEE SA, elle réalisera un bilan CO2 et mettra en œuvre des mesures de réduction et de compensation dès sa prochaine édition.

Le Valais emboîte le pas du canton de Fribourg et devient ainsi le 2<sup>ème</sup> canton suisse à disposer d'une telle fondation. L'année 2021 sera consacrée à sa consolidation, puis à son développement en misant avec optimisme sur une reprise dynamique de l'économie. Les six membres du Conseil de fondation nommés ce matin sont MM. Vincent Riesen (CCI Valais), Emmanuel Troillet (Banques Raiffeisen), Daniel Rossi (BCVS), Stéphane Maret (FMV SA), Etienne Savioz (OIKEN SA) et Grégory Carron (Antenne Région Valais romand). La Fondation est présidée par Vincent Riesen, directeur de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie. Emmanuel Troillet, représentant des Banques Raiffeisen, a été élu Vice-Président.